



REVUE DE PRESSE DU 13/12/2016

- 1- L'activité commerciale a enregistré une baisse au deuxième trimestre 2016, notamment dans le commerce de l'agro-alimentaire, des combustibles ainsi que des machines et du matériel d'équipement, indique l'Office national des statistiques (ONS). Selon une enquête-sondage d'opinion menée par l'ONS auprès de 533 entreprises commerciales (tous secteurs juridiques confondus), la plupart de ces commerçants enquêtés se plaignent de l'indisponibilité des produits, des délais d'approvisionnements qui sont longs ainsi que de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises.

- 2- La facture d'importation des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de plus de 18% durant les dix premiers mois de 2016, en dépit d'une hausse des quantités importées, a appris l'APS auprès des Douanes. La facture d'importation des céréales a reculé à 2,31 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et octobre 2016, contre 2,85 mds usd sur la même période de 2015, soit un recul de 18,62%. Mais les quantités importées ont connu une légère augmentation en s'établissant à 11,28 millions de tonnes (Mt) contre 11,20 Mt (+0,7%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).

- 3- Le marché publicitaire en Algérie est estimé à 200 millions de dollars. Ce chiffre n'est pas officiel, mais résulte d'une évaluation des professionnels du secteur. Les journées euromaghrébines sur la communication publicitaire organisées, hier, à l'hôtel El-Aurassi, par la boîte RH. International Communication, ont été également l'occasion de revenir sur les investissements médias en Algérie. Ils représentent, selon la directrice marketing et étude de MediAlgeria, 50% pour la télévision, depuis l'avènement des nouvelles chaînes, 20 à 25% pour l'affichage, entre 10 et 15% pour la presse et environ 8% pour la radio. Le digital est, lui, aux alentours de 2%. Au chapitre quantitatif, l'investissement publicitaire représente 0,1% du PIB.

- 4- L'entreprise Naftal compte lancer le projet de réalisation d'un dépôt de carburant multi-produits au niveau de la zone extra-portuaire où une superficie de 8 hectares lui a été réservée. Ce projet d'importance vitale pour la population devait être lancé en 2015, mais l'implantation des constructions illicites et des baraques de fortunes sur l'assiette qui lui a été réservée ont stoppé le démarrage du projet. Une opération de démolition entamée il y a quelques jours a permis d'évacuer une vingtaine de familles, dont huit ont été relogées.



- 5- L'Agence de régulation des hydrocarbures (ALNAFT) a été chargée par le ministère de l'Energie d'appliquer la décision de réduction de la production pétrolière du pays dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord d'Alger de limitation de la production OPEP, apprend-on auprès de ce ministère. "Par instruction du 11 décembre 2016, le ministre de l'Energie a instruit l'Agence de régulation des hydrocarbures (ALNAFT) de faire procéder par les contractants de gisements d'hydrocarbures liquides à une réduction totale de leur production d'hydrocarbures liquides de 50.000 barils par jour à répartir équitablement entre tous les contractants, et ce, à compter du 1er janvier 2017 pour une première période de 6 mois. Cette période pourrait être reconductible", indique lundi le ministère de l'Energie.
- 6- Les participants à une journée d'étude et d'information sur la concurrence dans les marchés publics, ont insisté dimanche sur l'importance de l'intégrité et de la transparence dans le domaine des marchés publics pour protéger les deniers publics. Des universitaires, économistes et cadres de la direction locale du commerce ont affirmé que le système des marchés publics est le meilleur en matière d'exploitation des deniers publics sur lesquels s'appuie l'économie nationale pour relancer le développement, d'où l'importance d'intégrité et de transparence dans la passation des marchés publics.
- 7- La convergence des points de vue entre Alger et Londres en matière de lutte contre le terrorisme a été réaffirmée lundi à Londres, lors de la 7eme session du dialogue bilatéral stratégique entre l'Algérie et le Royaume ni, a indiqué le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union Africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Dans une déclaration à l'APS en marge de la réunion qu'il a présidé conjointement avec le Conseiller britannique à la sécurité nationale, Mark Lyall-Grant, M. Messahel a souligné que les positions d'Alger et Londres « convergent » sur les analyses et les moyens d'action à mettre en place dans le cadre international pour la lutte anti terroriste.
- 8- La ville nouvelle de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), inaugurée dimanche par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se veut un modèle de ville moderne et d'organisation urbanistique harmonieuse. Les pouvoirs publics comptent faire de Sidi Abdallah une ville intelligente et intégrée pour être un exemple à suivre dans la réalisation des autres villes nouvelles et projets de réhabilitation des villes anciennes. Elle fait partie des cinq villes nouvelles (en plus de Bouinan, Boughezoul, Hassi Messaoud et El-Ménéa) voulues dans le cadre de la stratégie engagée avec la promulgation en 2002 de la loi relative à la création des villes nouvelles dans l'objectif de créer des espaces urbanistiques cohérents et maîtrisés.
- 9- Un exercice de tir réel expérimental d'un missile anti-aérien, menée par l'équipage de la corvette "EZZADJER", a été exécuté dimanche, au niveau de la façade maritime Ouest, dans la 2e Région militaire (RM), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de l'exécution du programme de préparation au combat 2016-2017 et des essais techniques de systèmes d'armes récemment acquis, il a été procédé aujourd'hui 11 décembre 2016, au niveau de la façade maritime Ouest/ 2e RM, à l'exécution d'un exercice de tir réel expérimental d'un missile anti-aérien, menée par l'équipage de la corvette "EZZADJER", numéro de bord 922", a précisé la même source.



A lire : Recul de l'activité commerciale au 2ème trimestre 2016 (ONS)

L'activité commerciale a enregistré une baisse au deuxième trimestre 2016, notamment dans le commerce de l'agro-alimentaire, des combustibles ainsi que des machines et du matériel d'équipement, indique l'Office national des statistiques (ONS). Selon une enquête-sondage d'opinion menée par l'ONS auprès de 533 entreprises commerciales (tous secteurs juridiques confondus), la plupart de ces commerçants enquêtés se plaignent de l'indisponibilité des produits, des délais d'approvisionnements qui sont longs ainsi que de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises.

Près de 68% des grossistes et plus de 93% des détaillants interrogés relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, notamment pour le commerce des machines et matériels d'équipements. En outre, près de 32% des grossistes et 73% des détaillants touchés par cette enquête se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, principalement ceux de l'agro-alimentaire, des textiles, habillement et cuirs, des machines et matériel d'équipement. Par ailleurs, plus de 45% des grossistes et plus de 23% des détaillants se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois, notamment ceux de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie (DQAEMP).

Quant aux prix d'acquisition des produits, ils ont été jugés plus élevés, selon 57% des grossistes et près de 92% des détaillants, notamment ceux des combustibles et lubrifiants, des matières premières et demi produits, des textiles et des machines et matériels d'équipements, tandis que les prix des produits DQAEMP ont été considérés moins élevés. Près de 81% des grossistes et 95% des détaillants enquêtés ont acheté leurs marchandises en première main, alors que près de 19% des grossistes, notamment ceux des textiles et des matières premières et demi produits, les achètent en deuxième ou troisième main. Concernant le taux de satisfaction des commandes en produits, il est jugé supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon près de 55% des grossistes et 80% des détaillants, notamment ceux de l'agro-alimentaire et des textiles.

Pour les prix de vente, ils ont été jugés élevés par rapport à ceux du 1er trimestre 2016, selon 91% des détaillants et 31% des grossistes, notamment pour les matières premières et demi produits, les textiles, les machines et matériels d'équipements. En ce qui concerne la distribution, plus de 96% des détaillants interrogés et 85% des grossistes disposent de leurs propres moyens de transport, alors que plus de 21% de ces grossistes déclarent avoir rencontré des difficultés de transport, notamment ceux des machines et matériel d'équipement et des matières premières et demi produits.

Quant à l'état de la trésorerie, il est jugé "moyen" par plus de 77% des grossistes et plus de 88% des détaillants, note l'enquête qui relève que près de 84% des grossistes et près de 89% des détaillants ont recouru à des crédits bancaires, notamment les commerçants des combustibles et lubrifiants, des machines et matériel d'équipement. La majorité des grossistes et près de 80% de détaillants concernés n'ont pas eu des difficultés à contracter ces crédits.